



Comité Départemental de Golf des Pyrénées Atlantiques

Place William Sharp

Golf de la Nivelle – 64500 Ciboure

PROCES – VERBAL

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 26 OCTOBRE 2024, Salle Simpson à Chiberta
ANGLET**

Par courriel du 9 juillet 2024, la Présidente du CD 64 a convoqué l'ensemble des présidents des Associations sportives et des Gestionnaires de golf Membres du Comité FFGOLF 64 à l'Assemblée Générale Elective 2024-2028

Election des membres du Comité qui siégeront de 2024 à 2028.

Se présente : une liste composée de 8 personnes, (bulletin ci-joint)

Cette liste est menée par Mme Maïté SENLY, Présidente sortante.

Constitution des Membres du Bureau de Vote désigné par Mme Senly présidente :

- Mme Auger Marie Louise
- Mme Basset Roro
- Mr Lernout Bernard

Associations sportives :

- 21 719 voix convoquées.
- 17 866 voix présentes et représentées.

Gestionnaires de golf :

- 7203 voix convoquées.
- 3522 voix présentes et représentées.

Après émargements des présents :

Présents : Associations sportives

Golf de Chantaco –	Mme Anne Camitz représentée par Mr Nicolas Bouchaud Ayrat	1422,50voix
Golf de la Nivelle	Mr Alain Neuhaus représenté par Mr Thibault Gelos	3127 voix
Golf de Chiberta	Mr Frédéric Laborde représenté par Mme Maïté SENLY	5658 voix

1/2

Pau Golf Club 1856	Mr Alain Bruneau représenté par Mr Bernard Lernout	2795 voix
Golf Blue green Pau Artiguelouve	Mr Alain VINTRAS représenté par Mme Martine CORNIER	1155 voix
Golf de Salis de Béarn	Mr Régis DARRICAU représenté par MR Jacky COLIGNON	454 voix
Golf Club D'Arcangues	Mr François SHLIENGER	1311,50 voix
Golf compact Idron	Mme Caroline Blandin	788 voix
Total des voix présentes et représentées		= 17 866 voix

Présents ou représentés des Gestionnaires

Golf de Chantaco	Mr Nicolas BouchaudAyrat	1422,50 voix
Golf Compact D'idron	Mr Laurent Denot Représenté par Mme Blandin Caroline	788 voix
Golf d'Artiguelouve	Mr Damien Liegeois Représenté par Mme Martine Cormier	1155 voix
Golf d'Arcangues	Mr Benjamin D'Arcangues	1311,50 voix
Total des voix		3522 voix

Mesdames Basset et Auger proclament les résultats du vote :

Votants	=	12 pour 21 388 voix (74% des convoqués)
Exprimés	=	12
Liste Senly	=	12 bulletins (majorité simple des suffrages exprimés)

Résultat en % :

Liste Senly	=	100%
-------------	---	------

Mme Senly prend la parole, et remercie l'ensemble des présidents pour leur présence et renouvelle toute sa gratitude pour la confiance qu'ils ont exprimée.

Nous poursuivrons notre travail collectif et continuerons de faire avancer nos projets avec le même enthousiasme et ce toujours dans l'intérêt de notre Comité et des enfants qui nous sont confiés.

La Séance est levée à 11 h 30

A Anglet le 26 Octobre 2024

Mme Maïté SENLY

Présidente



Mme Marie louise AUGER

Secrétaire Générale



2/2